



: cfa i 'UfYXUx f|cb

Nous avons besoin de vous !

PARTICIPEZ à la «VIE DE CULTURE» du Château de Flamarens

Ainsi vous soutenez l'indépendance d'une association qui s'attache à faire vivre le cœur d'un village déserté. C'est grâce à vous et à votre adhésion que l'association Art-Terre32 pourra poursuivre son travail et donner jour à de nouveaux projets culturels. C'est grâce à vos dons qu'elle pourra continuer à développer les valeurs d'échange et de partage qui lui sont chères. Voyez en cette démarche la possibilité de soutenir le travail bénévole d'une « bande de copains » et d'une équipe fan de culture et de patrimoine historique, avec lesquels vous partagez des valeurs communes.

En adhérent et en faisant un don

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts grâce aux articles 200 et 200 bis du code général des impôts

Vous pourrez déduire 66% pour un particulier (60% pour une entreprise) du montant de votre adhésion et/ou de votre don, de la somme totale de vos impôts à payer.

Don et / ou Adhésion à Art-Terre32	Réduction d'impôts pour un particulier	Coût réel
20 €	13,20 €	6,80 €
40 €	26,40 €	13,60 €
100 €	66 €	34 €
150 €	99 €	51 €
300 €	198 €	102 €

Bulletin à renvoyer à : Art-Terre32 - 22 village - 32340 FLAMARENS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Tél :

Portable :

Courriel :

Adhérent : x 20 euros

Sympathisant : euros

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Chèque à l'ordre de Art-Terre 32